

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET SERVICES CONTRAT DE CREATION DE SITE INTERNET ET LOGICIELS**

---

### **1. La société ARCHIMEDE INFORMATIQUE**

La société ARCHIMEDE INFORMATIQUE est un prestataire de services spécialisée dans la fourniture de service d'accès aux informations et aux ressources mises à la disposition du public sur le réseau Internet et dispose des infrastructures logicielles permettant également la création et le référencement de sites Internet, la création de logiciels et la création d'applications pour smartphone.

La signature d'un abonnement, service ou pack ARCHIMEDE INFORMATIQUE, prévoyant la fourniture d'un service ARCHIMEDE INFORMATIQUE, vaut toutefois acceptation des présentes conditions générales, lorsqu'elle est donnée par le CLIENT, ou la personne compétente pour le représenter.

### **2. Glossaire des termes**

**Client** : Toute personne physique ou morale, signataire des présentes conditions générales de vente, responsable d'un ou plusieurs sites Internet conçus par ARCHIMEDE INFORMATIQUE. Tout paiement effectué à ARCHIMEDE INFORMATIQUE vaut l'acceptation du dit contrat.

**Site Internet** : Service professionnel électronique interactif du CLIENT mis en ligne sur le réseau Internet associé à un ou plusieurs noms de domaine.

**Nom de domaine** : Nom désignant de manière unique l'emplacement sur Internet des sites d'une entreprise.

**Hébergement** : Ressources techniques et moyens mis à la disposition du client lui permettant de publier et d'exploiter un ou plusieurs sites Internet.

**Internet** : Réseau de plusieurs serveurs reliés entre eux et dont la localisation se situe en divers lieux géographiques à travers le monde.

**Charte graphique** : Elaboration et descriptions des différents éléments graphiques composant un site Internet. Elle est composée de tout le visuel d'un site Internet, que ce soit les boutons, les entêtes, les photographies ou tout simplement les polices de caractères utilisés. La charte graphique se doit d'être uniforme, de la page d'accueil aux sous-sections, et doit refléter la direction que l'on souhaite donner à un site Internet. Cette définition est valable pour tout document de communication imprimable : flyer, prospectus, affiches ...

**Identifiant** : Tout code confidentiel ou mot de passe permettant au CLIENT de s'identifier et de se connecter au service ARCHIMEDE INFORMATIQUE.

### **3. Dispositions légales**

## **ARTICLE 1 : APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE CREATION DE ARCHIMEDE INFORMATIQUE**

Les présentes conditions générales composées également des conditions particulières et annexes de ARCHIMEDE INFORMATIQUE sont applicables à toute fourniture de prestations de création d'un système d'informations en ligne. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de prestations. Aucune condition particulière autre que celles d'ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne peut, sauf acceptation formelle et écrite d'ARCHIMEDE INFORMATIQUE, prévaloir sur les présentes conditions générales. Toute clause contraire posée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à ARCHIMEDE INFORMATIQUE, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de cette dernière.

Le fait qu'ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales et/ou tolère un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation par ARCHIMEDE INFORMATIQUE à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

## **ARTICLE 2 : OBJET**

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles ARCHIMEDE INFORMATIQUE s'engage à concevoir et réaliser le site Internet, logiciel ou application pour smartphone du Client puis à assurer la réactualisation.

Le Client s'engage à disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

## **ARTICLE 3 : PRESTATIONS DU CONCEPTEUR**

3.1. ARCHIMEDE INFORMATIQUE se chargera de l'achat du nom de domaine du site du Client.

3.2. ARCHIMEDE INFORMATIQUE se chargera de la conception et du développement du site du Client selon les conditions définies dans le cahier des charges annexé au présent contrat.

Le Client devra communiquer à ARCHIMEDE INFORMATIQUE toutes les informations nécessaires à la conception du site Internet et à sa réactualisation, qui lui seront demandées.

3.3 Tous les textes et documents fournis par le Client doivent être sous format électronique pour une utilisation sur Internet. En cas d'envoi par le Client de textes sous forme autre que numérique, impliquant une saisie ou des retouches seront facturés au Client. La facturation fera suite à un devis effectué par ARCHIMEDE INFORMATIQUE.

3.4. Toute formation utile à la prise en main du site internet ou du logiciel fera l'objet d'un devis d'ARCHIMEDE INFORMATIQUE.

3.5. Travaux exceptionnels

Tous travaux exceptionnels demandés par le Client ne rentrant pas dans le cadre des prestations définies dans le présent contrat et ses annexes (chaier des charges et propositions commerciales) feront l'objet d'un devis qui ne sera exécuté qu'après accord des deux parties.

## **ARTICLE 4 : SUPPORT TECHNIQUE**

ARCHIMEDE INFORMATIQUE met à la disposition du CLIENT l'adresse [contact@archimede-informatique.com](mailto:contact@archimede-informatique.com) sans qu'aucun délai de réponse ne puisse être exigé à ARCHIMEDE INFORMATIQUE.

## **ARTICLE 5 : CONDITIONS DE REALISATION ET DE FACTURATION DES PRESTATIONS**

Toute commande passée par un CLIENT à ARCHIMEDE INFORMATIQUE est formalisée par la signature des présentes conditions générales et par la signature d'un devis, cahier des charges ou proposition commerciale annexés récapitulants les caractéristiques de l'offre de ARCHIMEDE INFORMATIQUE.

Ainsi les commandes ne sont plus susceptibles de modification ou même d'annulation après acceptation par ARCHIMEDE INFORMATIQUE de ces documents signés par le CLIENT sauf accord des 2 parties.

Les conditions d'offre et tarifaires faites par ARCHIMEDE INFORMATIQUE ont une durée de validité expressément mentionnée sur la proposition commerciale.

Le règlement de la commande à hauteur de 30% du coût total de la prestation à ARCHIMEDE INFORMATIQUE suffira à considérer le contrat formé.

Les autres tranches de paiement sont explicitement indiquées dans la proposition commerciale.

Les travaux de création peuvent être stoppés sans préavis par ARCHIMEDE INFORMATIQUE si les délais de paiement de ces tranches n'est pas respectés par le CLIENT.

## **ARTICLE 6 : INFORMATION DU CLIENT ET CONFORMITE DU SERVICE**

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins et avoir reçu de ARCHIMEDE INFORMATIQUE toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause.

## **ARTICLE 7 : OBLIGATIONS D'ARCHIMEDE INFORMATIQUE**

ARCHIMEDE INFORMATIQUE s'engage à :

7.1. Préserver la confidentialité de toutes les informations et documents qu'il pourrait détenir du fait de l'exécution du présent contrat. Cette clause de confidentialité s'étend à tous les membres du personnel auprès duquel toutes mesures nécessaires devront

être prises pour respecter la présente obligation.

7.2. Assurer la confidentialité des informations intégrés sur le site du Client et à ne les communiquer à aucun tiers, même si le présent contrat arrive à son terme ou se trouve résilié.

7.3. Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.

7.4. A s'assurer de l'obtention par le Client des éventuelles autorisations relatives aux droits d'auteur ou droits voisins qui en découlent.

7.5. A permettre au Client de suivre l'évolution du développement du site du Client via une adresse on-line qui sera communiquée au Client et dont celui-ci aura accès par identification par mot de passe ou une adresse provisoire de développement. ARCHIMEDE INFORMATIQUE communiquera au Client ses identifiant et mot de passe et l'adresse on-line de démonstrations au plus tard 7 jours après la formation du contrat.

7.6. Toutes les instructions, procédures et programmes mis au point par ARCHIMEDE INFORMATIQUE pour le développement du site Internet sont la propriété du client. Un CD-ROM contenant tous les codes sources, programmes, procédures ... pourra être remis au client par simple demande écrite.

7.7. ARCHIMEDE INFORMATIQUE pourra utiliser l'ensemble des informations et enseignements issus de la mise au point des programmes pour d'autres projets de sites internet.

7.8. Le client autorise ARCHIMEDE INFORMATIQUE à utiliser le nom de l'entreprise ainsi que le site web, comme une de ses références. Il l'autorise également à insérer un lien texte Archimède Informatique sur le site, logiciel ou application réalisé (ou modifié dans le cas d'une refonte).

## **ARTICLE 8 : RESPONSABILITE DE ARCHIMEDE INFORMATIQUE**

En aucun cas, la responsabilité d'ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne pourra être recherchée en cas de :

- faute, négligence, omission ou défaillance du Client, non-respect des conseils donnés
- faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel ARCHIMEDE INFORMATIQUE n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance
- force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté d'ARCHIMEDE INFORMATIQUE

ARCHIMEDE INFORMATIQUE est responsable, selon les règles du droit civil, des services fournis au Client. ARCHIMEDE INFORMATIQUE s'engage à mettre tous ses moyens en œuvre pour assurer dans des conditions optimales les services au Client, sauf dans l'hypothèse où une interruption du service est expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

En outre, la responsabilité de ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne sera pas engagée pour tout cas de Force Majeure habituellement reconnu par les tribunaux et notamment :

1. Si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à ARCHIMEDE INFORMATIQUE au titre des présentes, est empêchée, limitée ou perturbée du fait d'incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des installations, épidémie, tremblement de terre, inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, loi, injonction, demande ou exigence de tout gouvernement, grève, boycott, ou autre circonstance hors du contrôle raisonnable de ARCHIMEDE INFORMATIQUE ("Cas de Force Majeure"), alors ARCHIMEDE INFORMATIQUE, sous réserve d'une prompt notification au Client, devra être dispensée de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, limitation ou perturbation, et le Client sera de la même manière dispensée de l'exécution de ses obligations dans la mesure où les obligations de cette partie sont relatives à l'exécution ainsi empêchée, limitée ou dérangée, sous réserve que la partie ainsi affectée fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes d'inexécution et que les deux parties procèdent avec promptitude dès lors que de telles causes auront cessé ou été supprimées. La partie affectée par un Cas de Force Majeure devra tenir l'autre partie régulièrement informée par courrier électronique des pronostics de suppression ou de rétablissement de ce Cas de Force Majeure. Si les effets d'un Cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.

2. Soit encore du fait du Client, notamment dans les cas ci-après : détérioration de l'application, mauvaise utilisation des terminaux par le Client ou par sa Clientèle, destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au Client.

ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne pourra être tenue responsable envers le Client de l'introduction d'un virus informatique dans le serveur Web ou dans le site ayant un effet sur son bon fonctionnement, de la migration du site dans un environnement matériel ou logiciel différent, des modifications apportés aux composants logiciels par une personne autre que le Prestataire, d'une baisse du Chiffre d'Affaires consécutive au fonctionnement ou à l'absence de fonctionnement, ou à l'utilisation ou à l'absence d'utilisation du site ou des informations s'y trouvant ou devant s'y trouver, d'intrusion illégale ou non autorisée de tout tiers dans le serveur Web ou

dans le site, d'un encombrement temporaire de la bande passante d'une interruption du service de connexion à Internet pour une cause hors de contrôle du concepteur.

(voir article 7)

ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne pourra être tenue responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur le site, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne serait être tenue pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès. A ce titre, ARCHIMEDE INFORMATIQUE informe le Client que ses prestations sont indépendantes d'autres opérateurs techniques et que sa responsabilité ne peut être engagée par leur défaillance.

Les réparations dues par ARCHIMEDE INFORMATIQUE en cas de défaillance du service qui résulterait d'une faute établie à son encontre correspondront au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de tout dommage indirect.

En aucun cas, ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne pourra être tenue responsable des préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale du service fourni par ARCHIMEDE INFORMATIQUE, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de Clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage du système), pour lesquels le Client sera son propre assureur ou pourra contracter les assurances appropriées. Toute action dirigée contre le Client par un tiers constitue un préjudice indirect et par conséquent, n'ouvre pas droit à réparation.

En tout état de cause, le montant des dommages-intérêts qui pourrait être mis à la charge de ARCHIMEDE INFORMATIQUE, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le Client à ARCHIMEDE INFORMATIQUE pour la période considérée ou facturées au Client par ARCHIMEDE INFORMATIQUE ou au montant des sommes correspondant au prix de la prestation, pour la part du service pour laquelle la responsabilité de ARCHIMEDE INFORMATIQUE a été retenue. Sera pris en considération le montant le plus faible de ces sommes. Le Client reconnaît qu'aucune stipulation des présentes ne le dégagera des obligations de payer tous les montants dus à ARCHIMEDE INFORMATIQUE au titre des présentes.

## **ARTICLE 9 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT**

9.1. Le CLIENT est responsable des propos et des contenus figurant sur son site.

En tout état de cause, le CLIENT est responsable de la moralité, du respect des lois et règlements notamment en matière de protection des mineurs et du respect de la personne humaine ainsi que de ses données personnelles et des droits des tiers notamment en matière de propriété intellectuelle ainsi que du contenu du site et de l'ensemble des données communiquées.

Le Client est informé que les publications constituent notamment des œuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteurs au sens de l'article L 112-2 1er et 2° du Code de la Propriété Intellectuelle.

Il assure ARCHIMEDE INFORMATIQUE qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur son ou ses nom(s) de domaine et l'intégralité des pages qu'il fait créer, c'est-à-dire des droits de reproduction, de représentation et de diffusion relatifs au support Internet, pour une durée préalablement déterminée.

Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le Client est seul responsable des services et de son site Internet, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses. En conséquence, ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne serait être tenue pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit.

Le Client déclare en conséquence accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne pouvant être recherchée ni inquiétée à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du Client.

Le Client déclare avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteur, notamment auprès des sociétés de répartition de droits d'auteur qui seraient requises.

Le Client s'engage à faire figurer sur les pages Web de son site Internet l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des pages Web et à effectuer toutes les demandes nécessaires à la création de son site Web, conformément à la loi Française en vigueur.

Le Client garantit relever indemne ARCHIMEDE INFORMATIQUE de toute action en revendication de tiers liée au contenu des informations transmises, diffusées, reproduites notamment celles résultant d'une atteinte aux droits de la personnalité, à un droit de propriété lié à un brevet, à une marque, à des dessins et modèles, à des droits d'auteur ou celles résultant d'un acte de concurrence déloyale ou parasitaire ou d'une atteinte à l'ordre public, aux règles déontologiques régissant Internet, aux bonnes mœurs, au respect de la vie privée (droit à l'image, secret de la correspondance...) ou aux dispositions du Code Pénal : à ce titre, le Client indemniserà ARCHIMEDE INFORMATIQUE de tous frais, charges et dépenses que celle-ci aurait à supporter de ce fait, en ce compris les honoraires et frais raisonnables des conseils de ARCHIMEDE INFORMATIQUE, même par une décision de justice non définitive.

Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait de ARCHIMEDE INFORMATIQUE. En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande de ARCHIMEDE INFORMATIQUE à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir à ARCHIMEDE INFORMATIQUE de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à prendre à sa charge toute réclamation et/ou procédure

quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre ARCHIMEDE INFORMATIQUE et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat.

Le Client, seul responsable du contenu du site, s'engage à assurer à ses frais la défense de ARCHIMEDE INFORMATIQUE dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages etc., qu'elle diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure.

9.2. Fournir à ARCHIMEDE INFORMATIQUE l'ensemble des éléments devant être intégrés dans la création, en respectant le calendrier arrêté entre les parties.

9.3. Collaborer avec ARCHIMEDE INFORMATIQUE en mettant à sa disposition tout document ou information qui pourrait être demandé par ARCHIMEDE INFORMATIQUE, et le laisser effectuer sur le site toutes les recherches qui lui seront nécessaires.

9.4. Préserver la confidentialité de toutes les informations et documents qu'il pourrait détenir du fait de l'exécution du présent contrat. Cette clause de confidentialité s'étend à tous les membres du personnel auprès duquel toutes mesures nécessaires devront être prises pour respecter la présente obligation.

9.5. Le Client s'engage à informer ARCHIMEDE INFORMATIQUE de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, électronique ou autre, modification de son équipement...) au plus tard dans le mois de ce changement, sauf pour le changement de l'adresse de messagerie, dont la modification devra être transmise dans les 48 heures à compter de son utilisation.

9.6. Le Client s'engage à conserver une copie des données transmises.

## **ARTICLE 10 : DUREE DU CONTRAT**

Le présent contrat prend effet dès réception par ARCHIMEDE INFORMATIQUE de la somme correspondant à 30% de la prestation figurant sur le bon de commande.

Le tarif indiqué sur la facture sera obligatoirement le prix de vente.

La durée du contrat est précisée dans la proposition commerciale signée par le Client et ARCHIMEDE INFORMATIQUE. Cette durée dépend des délais de réalisation du site communiqués par ARCHIMEDE INFORMATIQUE et qui sont fonction du cahier des charges.

L'achèvement de la conception du site Internet devra être constatée par écrit par le Client, qui ne pourra refuser de constater l'achèvement que dans le cas où le cahier des charges annexé au présent contrat n'aurait pas été respecté. Un procès verbal de recette du site internet, logiciel ou application sera envoyé par lettre recommandée avec accusé réception. Si aucune réponse n'est donnée par le client dans un délai de 7 jours il sera considéré que la mission est achevée. Toutes modifications ultérieures ou recommandations du client figurant ou non dans le cahier des charges initial fera l'objet d'un nouveau devis.

Afin que le site soit opérationnel à la date prévue par les deux parties et figurant sur le bon de commande, le Client devra avoir fourni à ARCHIMEDE INFORMATIQUE tous les éléments nécessaires à la création du site. Tous les éléments nécessaires à la création du site devront être fournis à ARCHIMEDE INFORMATIQUE au plus tard à la date de paiement de la somme correspondant à 30% de la commande.

Lorsqu'une validation d'une fonctionnalité, d'une maquette ou de toute autre réalisation est demandée par ARCHIMEDE INFORMATIQUE auprès du Client, le Client devra indiquer par message électronique sa validation ou fournir à ARCHIMEDE INFORMATIQUE tous les éléments nécessaires lui permettant d'apporter des corrections.

Tout retard de remise de tous les éléments relatifs au développement du site peut entraîner un prolongement des délais de réalisation du site mentionnés dans la proposition commerciale.

Toute modification des spécifications depuis le début du développement entrepris par ARCHIMEDE INFORMATIQUE, sera apportée en annexe au présent contrat et entraînera un report de la date de validation de la version finale du site.

Le présent contrat ne peut donc être résilié, avant l'échéance de ce terme, à l'initiative de l'une des parties, sans le consentement de l'autre partie.

## **ARTICLE 11 : TARIF, PAIEMENT ET DELAI DE PAIEMENT ET DE RENOUVELLEMENT**

### **11.1. Tarif**

Les prix des services fournis par ARCHIMEDE INFORMATIQUE au titre du contrat de prestations de services de ARCHIMEDE INFORMATIQUE font l'objet de plusieurs tarifs établis en fonction de la nature des prestations fournies.

Le tarif indiqué sur la facture, bon de commande, proposition commerciale ou devis sera obligatoirement le prix de vente. Les prestations proposées sont mentionnées dans la proposition commerciale.

#### 11.2. Modalités de Paiements

Pour les services décrits dans le présent contrat, le Client rémunérera ARCHIMEDE INFORMATIQUE conformément à l'offre de prix annexée au présent contrat et signée par le Client et ARCHIMEDE INFORMATIQUE.

Le paiement doit être fait soit par virement bancaire, soit par chèque bancaire. Aucun autre paiement ne sera accepté ou validé par nos soins.

En cas de paiement par virement bancaire, le Client devra supporter les éventuels frais de l'opération.

Les modalités de paiement à ARCHIMEDE INFORMATIQUE sont les suivantes :

- 30% du prix de vente à la commande.
- 50% du prix de vente (au fur et à mesure que des étapes sont validées – voir échelonnement dans la proposition commerciale).
- 20% du prix de vente à la recette sur le site du client.

#### 11.3. Conséquences d'un retard de paiement.

Tout impayé (défaut de provision...) sera considéré comme un retard de paiement.

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par ARCHIMEDE INFORMATIQUE de manière particulière et écrite, le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable et sans préjudice de l'article RESILIATION : l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu.

La possibilité de suspendre ou de résilier, si bon semble à ARCHIMEDE INFORMATIQUE, l'exécution de toute commande en cours jusqu'au paiement complet des sommes dues par le Client;

l'application d'un intérêt à un taux égal à 12% sans que celui-ci ne puisse être inférieur à une fois et demi le taux de l'intérêt légal Français, la suspension de toutes les prestations en cours, quelle que soit leur nature, sans préjudice pour ARCHIMEDE INFORMATIQUE d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article RESILIATION.

Tout désaccord concernant la facturation et la nature des services devra être notifié par courrier électronique à l'adresse [contact@archimede-informatique.com](mailto:contact@archimede-informatique.com) dans un délai d'un mois après émission de la proposition commerciale.

Dans l'hypothèse où des frais seraient exposés par ARCHIMEDE INFORMATIQUE, cette dernière en informera le Client et lui communiquera les justificatifs et la facture correspondant. Le Client pourra alors régler la somme due par virement bancaire en euros.

## **ARTICLE 12 : DROIT DE RETRACTATION**

Par dérogation à l'article L.121-20-1, 1° du Code Français de la Consommation, ARCHIMEDE INFORMATIQUE accorde au Client un droit de rétractation de 7 (sept) jours francs à compter de la date de fourniture de services, même si l'exécution de la prestation a déjà commencé sur demande du Client.

Ce droit de rétractation s'effectue par courrier en recommandé avec accusé de réception à l'une des adresses indiquée à l'article 17, et donne droit pour le client au remboursement des sommes déjà versées par lui dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de l'avis.

Toute demande de rétractation qui ne respecterait pas le délai légal ou les formalités de l'alinéa précédent ne sera pas prise en considération.

## **ARTICLE 13 : RESTRICTION, RESILIATION, LIMITATION ET SUSPENSION DU SERVICE**

13.1. Chaque partie peut résilier de plein droit et sans indemnité le contrat en cas de force majeure dans les conditions prévues à l'article 8 des conditions générales.

13.2. Dans les autres cas, le présent contrat ne peut donc être résilié, avant l'échéance de ce terme, à l'initiative de l'une des parties, sans le consentement de l'autre partie.

En cas de consentement mutuel de résiliation de contrat, le Client ne pourra prétendre au remboursement par ARCHIMEDE INFORMATIQUE des sommes déjà versées.

13.3. Le non-respect par le Client des stipulations de l'article 9 des présentes conditions générales de création, entraînera le droit pour ARCHIMEDE INFORMATIQUE d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages-intérêts auxquels ARCHIMEDE INFORMATIQUE pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre remboursement par ARCHIMEDE INFORMATIQUE des sommes déjà versées.

13.4. ARCHIMEDE INFORMATIQUE pourra mettre fin au contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sous réserve d'un préavis de 1 mois.

13.5. En cas de manquement par l'une des parties à l'une ou l'autre de ses obligations au titre du contrat non réparé dans un délai de 7 jours à compter soit d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée par la partie plaignante notifiant les manquements en cause, soit de toute autre forme de notification faisant foi adressée par la dite partie, le contrat sera résilié de plein droit, sans préjudice de tous dommages-intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

13.6. La date de notification de la lettre comportant les manquements en cause sera la date du cachet de la poste, lors de la première présentation de la lettre.

13.7. Si ARCHIMEDE INFORMATIQUE résilie le contrat dans les conditions prévues à l'article 13.4, le Client ne pourra prétendre au remboursement par ARCHIMEDE INFORMATIQUE des sommes déjà versées, et ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne sera redevable d'aucun dédommagement à l'égard du Client. En revanche, si le non-respect des obligations du client entraînait un préjudice pour ARCHIMEDE INFORMATIQUE, ARCHIMEDE INFORMATIQUE se réserve le droit de poursuivre le Client pour obtenir la réparation complète de ce préjudice et notamment le remboursement de dommages et intérêts, pénalités, frais, honoraires exposés par ARCHIMEDE INFORMATIQUE.

13.8. Le service est restreint, limité ou suspendu de plein droit si le paiement n'est pas effectif après relance et lettre de mise en demeure.

13.9. En outre, ARCHIMEDE INFORMATIQUE se réserve la possibilité de restreindre, limiter ou suspendre ses services sans préavis ni indemnité s'il apparaît que le Client utilise les services qui lui sont fournis pour une activité, quelle qu'elle soit, qui ne serait pas conforme à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

13.10. Le service peut encore être restreint, limité ou suspendu lorsque les conditions particulières applicables à chaque type de service fourni par ARCHIMEDE INFORMATIQUE prévoient cette sanction en conséquence d'un manquement.

13.11. En toutes hypothèses, les mesures de restriction, limitation ou suspension sont exercées selon la gravité et la récurrence du ou des manquements. Elles sont déterminées en fonction de la nature du ou des manquements constatés.

13.12. Le Client comprend qu'ARCHIMEDE INFORMATIQUE devra effectuer une restriction, limitation ou suspension de la création si ARCHIMEDE INFORMATIQUE reçoit un avis à cet effet notifié par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou judiciaire, conformément aux lois applicables appropriées.

## **ARTICLE 14 : PUBLICITE ET PROMOTION**

ARCHIMEDE INFORMATIQUE pourra à l'occasion de manifestations, dans les colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, se prévaloir des services fournis au Client ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou plaquettes.

## **ARTICLE 15 : APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ARCHIMEDE INFORMATIQUE**

Les présentes conditions générales sont applicables à toute prestation de création fournie par ARCHIMEDE INFORMATIQUE. Le contrat prévaut sur toute plaquette, brochure commerciale, publicité ou contenu du site Internet d'ARCHIMEDE INFORMATIQUE, sous réserve de l'application de la clause « modification ».

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de création, qui s'appliquent quelles que soient les options retenues ; la création souscrite et les modalités d'ouverture de création. Aucune demande séparée ou modification particulière de la proposition commerciale faite par le client ne peut, sauf acceptation formelle et expresse, être opposable à ARCHIMEDE INFORMATIQUE, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de cette dernière.

## **ARTICLE 16 : CONDITIONS PARTICULIERES CONCERNANT LE REFERENCEMENT**

16.1. Les moteurs de recherche, annuaires et portails sont libres de déterminer les conditions d'inscription de sites et ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne pourrait être responsable en cas de refus de référencement de site du client. Dans ce domaine du référencement, ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne peut avoir qu'une obligation de moyens.

16.2. Le référencement du site du client n'est prévu qu'auprès d'outils de recherche gratuits. Si le client souhaitait un référencement auprès d'outils payants, les parties concluraient alors un accord particulier mentionné dans la proposition commerciale.

16.3. ARCHIMEDE INFORMATIQUE se réserve le droit de refuser tout site internet, cela inclus sans être limité aux sites web ne respectant pas les lois françaises ou internationales, l'éthique, les bonnes moeurs.

16.4. ARCHIMEDE INFORMATIQUE s'engage à signaler au client toute omission ou défaut majeur dans le code source de la page qui rendrait la prestation inutile. Cependant, ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne peut être tenu pour responsable des résultats obtenus par l'utilisation de ses services de référencement.

16.5. ARCHIMEDE INFORMATIQUE s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à l'exécution de ses prestations conformément aux usages de la profession. Toutefois ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne s'engage qu'à une obligation de moyen pour toutes ses prestations. Le résultat définitif du référencement dépend uniquement des règles établies par chaque Moteur de Recherche, et du contenu des pages qui lui sont soumises. ARCHIMEDE INFORMATIQUE ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable si la page du client n'est finalement pas indexée par l'un ou l'autre des moteurs de recherche sollicités, ni de son emplacement parmi les résultats de recherche.

16.6. ARCHIMEDE INFORMATIQUE s'engage à fournir un rapport détaillé indiquant au Client, moteur par moteur, si la soumission a été réussie et/ou la raison pour laquelle elle ne l'aurait pas été (encombrement du réseau, catégorie indisponible, régionalisation stricte etc...).

16.7. Pour l'exécution de la prestation de référencement que réalisera ARCHIMEDE INFORMATIQUE sur demande du Client, ce dernier s'engage à fournir à ARCHIMEDE INFORMATIQUE une adresse **URL** valide et correspondant à la page qu'il souhaite référencer, ainsi que toutes les informations et demandes formulées par ARCHIMEDE INFORMATIQUE nécessaires à la réalisation de la prestation pour laquelle ARCHIMEDE INFORMATIQUE est mandatée (codes d'accès aux sites éventuellement, modifications techniques nécessaires par le webmaster du site si ce n'est pas ARCHIMEDE INFORMATIQUE...).

A défaut, le Client en assumera seul les effets tant au plan du retard dans l'exécution de la prestation qu'au plan de son contenu.

16.9. La prestation prend effet à la date indiquée ci-dessous quel que soit le retard technique ou pour toute autre raison provenant du client.

16.10. En cas d'inexécution par le client de l'une quelconque de ses obligations, ARCHIMEDE INFORMATIQUE se réserve le droit de suspendre, sans préavis, l'ensemble des services fournis, sans que cette suspension puisse ouvrir droit à quelle qu'indemnité que ce soit.

16.11. Durée : Sauf accord dérogatoire, l'engagement de référencement comprenant les prestations qui y sont liées, est conclu pour la durée nécessaire à l'exécution de la prestation pour laquelle ARCHIMEDE INFORMATIQUE est mandatée, à compter de la réception du règlement de la dite prestation. La proposition commerciale annexée précise la durée et les modalités de la mission de référencement.

16.12. Le Client assume l'entière responsabilité du choix des mots nécessaires au référencement du site notamment sans y être limité au regard des droits de propriété intellectuelle.

16.13. **LIENS HYPERTEXTES** : Si un ou plusieurs liens hypertextes externes sont créés sur le Site, le Client est seul responsable du choix des sites ou des pages reliés par ce(s) lien(s) et de l'exactitude de l'adresse de renvoi de ces liens. Il est de la seule responsabilité du Client de veiller à ce que ce(s) lien(s) ne constitue(nt) pas une infraction à l'ordre public interne ou international et qu'il(s) n'est (ne sont) pas susceptible(s) de porter atteinte aux droits des tiers ou des titulaires des sites vers lesquels renvoient ces liens hypertextes.

16.14. **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE** : Le client se doit d'être titulaire de tous les droits intellectuels relatifs au site dont il donne une page à référencer. Le Site référencé par ARCHIMEDE INFORMATIQUE constitue une oeuvre de l'esprit protégée par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et de la réglementation européenne.

Les présentes conditions n'emportent aucune cession de droit sur ces éléments au profit d'ARCHIMEDE INFORMATIQUE autre que celle l'autorisant à référencer sur Internet dans les conditions prévues au présent contrat. Il est en conséquence strictement interdit à ARCHIMEDE INFORMATIQUE de réutiliser, de céder, d'exploiter tout ou partie des éléments conçus et réalisés par le Client sous quelque forme que ce soit.

16.15. **MISE EN GARDE** : ARCHIMEDE INFORMATIQUE rappelle au Client que, par définition, Internet est un réseau de télécommunication public à caractère international. Toute page d'information ou image présentée sur un site peut être téléchargée sur n'importe quel ordinateur dans le monde puis imprimée ou modifiée. ARCHIMEDE INFORMATIQUE invite donc le Client à ne mettre sur le site que des données dont la reproduction et l'exploitation par des tiers non identifiées, ne peuvent nuire à ses intérêts. Le Client reconnaît avoir pris connaissance de cette mise en garde et ne saurait tenir ARCHIMEDE INFORMATIQUE pour responsable d'une quelconque mauvaise utilisation de ces données.

16.16. **GARANTIES ET RESPONSABILITÉS** : Le Client ne pourra rechercher la responsabilité d'ARCHIMEDE INFORMATIQUE qu'en prouvant un comportement fautif, étant entendu que cette responsabilité est limitée expressément aux dommages prévisibles et directs et ne pourra excéder le coût total de la prestation qui est à l'origine du dommage causé.

## **ARTICLE 17 : DISPOSITIONS GENERALES**

### 17.1. Divisibilité

Si l'une quelconque des stipulations du présent contrat s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du contrat ni altérer la validité de ses autres dispositions. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque du contrat ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause

Dans ce cas, les parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des Conditions contractuelles.

### 17.2. Intitulés

Les intitulés des articles des Conditions contractuelles ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

### 17.4. Notifications

Toutes les notifications, communications, mises en demeure prévues par les Conditions générales seront réputées avoir été valablement délivrées au Client si elles sont adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à :

- Pour ARCHIMEDE INFORMATIQUE : 11 Place Pierre Sémard – 49000 ANGERS

- Pour le titulaire de la création : à l'adresse postale et/ou e-mail qu'il a fourni à ARCHIMEDE INFORMATIQUE

## **ARTICLE 18 : LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

La loi Française sera seule applicable au présent Contrat, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat.

Tout litige entre les parties, relatif à leurs relations contractuelles et notamment à l'interprétation, l'exécution et la résiliation du présent Contrat, sera soumis au tribunal de commerce d'Angers (France) même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Si, à la lecture de ces conditions générales de création, le Client a des questions à poser, contacter ARCHIMEDE INFORMATIQUE à l'adresse suivante : 11 Place Pierre Sémard – 49000 ANGERS